

## NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Gilles TIXADOR,**

**Maire**, membre du bureau communautaire de Nîmes métropole et délégué environnement, sites et paysages



**Blandine PANAFIEU,**

**Adjointe** – Enfance, jeunesse, famille, agriculture, eaux, environnement



**Régine HURLIN,**

**Adjointe** – Patrimoine, tourisme, gestion des risques, vie associatives



**Alain FABRE,**

**Adjoint** - Finances, communication, mobilité, transport



**Laurent CHABAUD,**

**Adjoint** – Agriculture, eaux, environnement,



**Jean-Marc HIBSCHELE**

**Adjoint** – Travaux, voirie, bâtiments, communication, mobilité, transport



**Danièle POULLET,**

**Conseillère municipale** – Gestion du courrier, affaires sociales



**Josiane FOURES,**

**Conseillère municipale** – Assurances, gestion des associations



**Marie-Gil SCHMITT,**

**Conseillère municipale** – Patrimoine, tourisme, gestion des risques



**Jessica DECORO,**

**Conseillère municipale** – Enfance, jeunesse, famille, associations



**Sophie GIBOULET,**

**Conseillère municipale** – Environnement, enfance, jeunesse, famille



**Sybille BÄECKER,**

**Conseillère municipale** – Patrimoine, tourisme, gestion des risques



**James NEVEU,**

**Conseiller municipal** - Travaux, voirie, sécurité bâtiments municipaux



**Alain BECHARD,**

**Conseiller municipal** – Travaux, voirie, bâtiments



**Daniel COULON,**

**Conseiller municipal** – Agriculture, travaux, voirie, bâtiments



**Dimitri AUBIN,**

**Conseiller municipal** - Travaux, voirie, bâtiments



**Jacky REBUFFAT,**

**Conseiller municipal**



**Nadia MENALDO,**

**Conseillère municipale** – Environnement



**Jonathan ALTIER,**

**Conseiller municipal** – Agriculture, vie locale

## COMMISSIONS MUNICIPALES /

Commission FINANCES

Commission EAU / ENVIRONNEMENT / AGRICULTURE

Commission ENFANCE / JEUNESSE / FAMILLE

Commission TRAVAUX / VOIRIE / BATIMENTS

Commission PATRIMOINE / TOURISME / GESTION DES RISQUES

Commission ASSOCIATION / VIE LOCALE / FESTIVITES / CULTURE

DEPARTEMENT DU  
GARD



COMMUNE  
DE  
SAINTE ANASTASIE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté Egalité Fraternité

## Informations municipales

- Juillet 2020 -



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

Depuis six ans, les deux parutions de votre journal municipal annoncent les premiers jours de l'année ou de l'été. Cette année, le fonctionnement de notre commune n'a pas échappé aux répercussions planétaires du COVID 19. Pour diverses raisons et afin de pouvoir vous proposer un journal dans le format habituel, le choix de reporter l'édition du numéro 13 au début de l'année prochaine et de le remplacer par un « mot du Maire » a été privilégié.

Comme c'est le cas après toute période difficile, je ne retiendrai que le meilleur du semestre qui vient de s'écouler. Dès le début du mois de février et après plusieurs années de préparation, notre collectivité s'est enfin dotée d'un Plan Local d'Urbanisme qui tient compte des spécificités de notre territoire et des divers risques auxquels il est soumis.

Quelques semaines plus tard et malgré la crise sanitaire, vous avez été très nombreux à vous déplacer lors du scrutin du 15 Mars. Par votre vote, vous avez majoritairement plébiscité la poursuite d'un mode de gestion communale rigoureux et responsable ! Un grand merci pour cette marque de confiance renouvelée.

Si les mesures prises à l'occasion du confinement n'ont pas permis aux nouveaux élus de cette équipe restructurée de pouvoir prendre officiellement leurs fonctions, leur investissement, entre autres, aux côtés des bénévoles durant la fabrication et la distribution des masques leur a permis de montrer leur disponibilité. Durant ce début de crise et ses incertitudes, le personnel technique est également resté mobilisé afin de veiller à l'entretien régulier de tous les locaux communaux permettant ainsi la mise en place des préconisations matérielles qui ont permis la réouverture de nos écoles le moment voulu.

Je ne peux évoquer cette période sans parler des difficultés rencontrées par nos personnels qui ont assuré dans un premier temps un fonctionnement minimum mais assidu des services administratifs de la mairie malgré une paralysie de l'ensemble de leurs interlocuteurs, due au confinement. Le déconfinement et la capacité d'adaptation de chacun dans le respect de certaines règles simples de sécurité ont permis de pouvoir retrouver un fonctionnement « presque normal », d'organiser les premiers conseils municipaux et l'installation des nouveaux élus. Nous avons souhaité profiter de cette parution pour vous présenter chacun d'entre eux et les thématiques de travail telles qu'elles ont été choisies et réparties.

Malgré les conséquences et les contraintes de cette crise sanitaire, c'est au nom du Conseil Municipal que je vous souhaite un bel été et une rentrée sereine.

Gilles TIXADOR

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **ECOLE** : dates pour la rentrée de l'année 2020/2021
  - . Rentrée des enseignants le lundi 31/08/2020
  - . Rentrée des élèves le mardi 01/09/2020
  - . Date limite d'inscription à la cantine et pour les accueils sur le portail famille jusqu'au mercredi 26 août inclus.
  - . Date limite d'inscription pour le centre de loisirs sur le portail famille jusqu'au mardi 25 août 2020 inclus pour le mois de septembre (Inscriptions au mois).
  - . Présence pour les inscriptions cantine, accueils et centre de loisirs le lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 août de 7h30 à 18h30.
- **AGENCE POSTALE** : Fermeture estivale du 17 juillet 12h00 au 10 août 9h00.  
A compter du 1er septembre, réorganisation de l'agence postale communale.
- **TRANSPORT SCOLAIRE** : Bulletin d'inscription sur le site [www.sainte-anastasie.fr](http://www.sainte-anastasie.fr).
- **BIBLIOTHEQUE** :  
La bibliothèque, après fermeture estivale (01/07 au 07/09), reprendra ses activités et vous recevra avec plaisir le mardi 8 septembre 2020, aux horaires habituels :  
\*Mardi 14h00 - 16h00 ET Vendredi 9h15 - 11h15.
- **CCAS** :  
L'été le CCAS reste vigilant et à l'écoute. Si vous êtes inscrits au registre des « Personnes vulnérables », n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire. (04.30.06.52.00 le matin).  
Le COVID-19 est toujours présent dans notre pays. Pour votre sécurité n'oubliez pas les gestes barrières.
- **INFOS ASSOCIATIONS** :  
**AATCC QI-GONG** – L'association remercie ses adhérents pour leur participation durant cette année. Reprise des cours le mardi 15 septembre 2020 à 18h00, au foyer.  
**ENTENTE DU GARDON** – L'association est à la recherche d'un éducateur pour prendre en charge l'équipe des u8/u9, le mercredi en début ou fin d'après-midi, ainsi que les matches quelques samedi à 14h.  
L'association prend en charge la licence, l'équipement et la formation. Contacter le président au 06 88 39 66 61.  
**ASSOCIATION STHIRA-SUKHAM (Yoga)** – Reprise de l'activité le mardi 15 septembre 2020.  
**APE « LES CANAILLES »** – Après quatre années, le bureau souhaite passer la main à une nouvelle équipe. Nous vous attendons à l'AG le 22 septembre 2020 à 19h00 au foyer. Bonnes vacances à nos canailles  
**ASSOCIATION ALEPH** – Exposition d'art contemporain/affiches Maison EUZEBY du 25 juillet au 28 août 2020. Ouvert du jeudi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 16h30 à 19h30 (entrée libre et gratuite).  
**COMITE DES FÊTES** – En raison du COVID-19, le comité des fêtes a décidé d'annuler la fête votive cette année.

## CIVISME : LES DIX REGLES D'OR

1. Je respecte les limitations de vitesse,
2. Je ne stationne pas mon véhicule sur les trottoirs,
3. Je trie correctement mes déchets,
4. Je demande une autorisation en mairie avant d'entreprendre des travaux,
5. J'entretiens ma propriété et ses abords,
6. Je suis responsable de mes animaux,
7. Je ne nourris pas les animaux errants,
8. Je n'utilise pas ma tondeuse ou ma perceuse le dimanche et pendant les heures de repas,
9. Je privilégie le dialogue avec mon voisin,
10. Je suis courtois lorsque je rentre dans un espace public



## VIE DE LA COMMUNE

- **Rue de l'Hôtel de ville, Nîmes Métropole** étudie les possibilités de travaux à réaliser pour améliorer le pluvial.
- **Avenue du 19 mars 1962**, réalisation de l'enrobé définitif et installation des trottoirs avant la fin du mois de juillet.
- **L'aménagement** du nouvel atelier municipal est en cours, mise aux normes de l'installation électrique, pose de grilles de protections sur les fenêtres et création d'un local sanitaire pour le personnel.
- **La distribution des masques** confectionnés par les couturiers/couturières bénévoles de Sainte-Anastasie fut accueillie très favorablement par nos concitoyens. Nos élus ont chaleureusement remercié ces bénévoles lors d'une réception le vendredi 3 juillet.
- **L'été approche** et avec lui les risques d'incendie sont plus importants. Notre territoire est recouvert à plus de 50% par de la garrigue, des landes et des forêts.  
Une carte de vigilance et de réglementation des feux de forêt est désormais disponible pour le Gard et elle est mise à jour quotidiennement. Elle a pour mission d'informer les Gardois et les touristes des bons gestes à adopter et le niveau de risque.  
Cette carte est consultable jusqu'au 15 septembre sur le site internet de la préfecture et sur une application mobile : <http://www.gard.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Carte-de-vigilance>.
- **Opération « Nettoyons la Nature »** : l'opération ayant été un succès l'année dernière, elle est renouvelée cette année. Nous vous attendons vous tous, petits et grands du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2020. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site [www.sainte-anastasie.fr](http://www.sainte-anastasie.fr).
- **Une réouverture progressive de l'école...** Comme tous les établissements scolaires de notre pays, l'école de Sainte-Anastasie a été fermée à partir du 16 mars 2020 par décret ministériel. L'accueil de quelques enfants de personnel à profession prioritaire a été ensuite rapidement centralisé sur Uzès. Dès l'annonce du déconfinement programmé à partir du 11 mai, les élus communaux en concertation avec l'équipe pédagogique et les élus des parents d'élèves, ont pris la décision de consulter les familles pour connaître leurs avis et besoins. Une enquête en ligne a alors été adressée par la commune à l'ensemble des familles et 93 % des familles se sont exprimées. Dès la phase 1 du déconfinement, une quarantaine d'enfants ont fait leur retour à l'école par petits groupes. La phase 2 s'est traduite par l'accueil de plus de 70 enfants à partir du 3 juin et la mise en place du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme). Des animateurs et bénévoles ont pris le relai des enseignants 2 jours par semaine pour réaliser des activités sportives, culturelles, artistiques et citoyennes ou du soutien scolaire. Dès le 22 juin, la phase 3 a permis le retour de la plupart des élèves avec l'assouplissement du protocole sanitaire.  
La réouverture de l'école a nécessité une réflexion et une réorganisation importante à la fois des temps scolaires et périscolaires et la mise en œuvre de procédures adaptées aux versions successives du protocole sanitaire des 6 mai, 15 juin puis du 22 juin (accueil des enfants, procédures de nettoyage...). La cantine a fonctionné en mode pique-nique fourni dans un 1er temps par les familles qui avaient plébiscité cette solution dans l'enquête, puis par le traiteur assurant la livraison des repas. Les objectifs étaient de protéger la santé de tous : enfants, enseignants et personnel municipal mais aussi animateurs et bénévoles. La Commune remercie l'équipe pédagogique, les agents communaux pour leur forte implication dans le dispositif, les animateurs et bénévoles ainsi que les familles pour leur compréhension et coopération durant cette phase de la crise sanitaire
- **Le contrat du prestataire de repas cantine** arrivant à échéance en cette fin d'année scolaire, un nouvel appel d'offre a été lancé pour 4 ans. Vendredi 26 juin dernier, une commission mixte composée d'élus communaux, d'élus des parents d'élèves, de 2 élus du Conseil Municipal de Jeunes et d'agents communaux, s'est réunie afin d'évaluer la qualité des différents repas proposés par les 2 sociétés en concurrence. La Commission d'Appel d'Offre s'est ensuite réunie afin d'examiner le cahier des charges et les conditions financières proposées par les 2 entreprises et les résultats de la commission mixte de dégustation. Le prestataire actuel arrive en tête de l'appel d'offre. Ce résultat sera soumis au vote du prochain Conseil Municipal.
- **Comme chaque année**, la remise des calculatrices offertes par la Commune aux élèves de CM2 rentrant en 6ème, a eu lieu le mardi 23 juin au foyer en raison du contexte sanitaire. Les futurs collégiens se sont vus également remettre un livre "Les fables de La Fontaine" par leur professeur ainsi qu'un stylo par l'APE les Canailles.